



**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL
DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 18 JANVIER 2011, À
19H00, À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-CONSTANT**

Sont présents :

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant Ville de Delson
Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant Ville de Sainte-Catherine
Monsieur Mario Arsenault, administrateur et représentant Ville de Saint-Constant
Monsieur Marc Verville, administrateur et représentant du Comité consultatif
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier

Sont également présents :

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe
Monsieur David Viannay, Société Gestrans
Madame Julie Larivière, Société Gestrans
Madame Myriam Iler-Choquette, Société Gestrans
Monsieur Pascal Bérubé, Transdev
Monsieur Éric Pelletier, Transdev

***Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du
CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.***

*Monsieur Gilles Meloche agit en qualité de président de l'assemblée.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.*

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement.

1. Les résolutions et/ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 18 janvier 2011;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 décembre 2010;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de décembre 2010;
- 1.4. Résolution concernant l'adoption du règlement 10-2010 – Service aux 20 minutes pour les circuits locaux;
- 1.5. Résolution concernant l'adoption du règlement 11-2010 – Ajout d'un départ à 8 h 10 pour le circuit 130 lors du service de fin de semaine;
- 1.6. Résolution concernant l'adoption du règlement 12-2010 – Ajout d'un arrêt au circuit 30;
- 1.7. Résolution concernant le remplacement des deux (2) véhicules intermédiaires General Coach pour des véhicules TX3 2011 de Girardin;
- 1.8. Résolution concernant le renouvellement du mandat à Société Gestrans pour la coordination du plan d'accessibilité;
- 1.9. Résolution concernant la gestion du comité consultatif;
- 1.10. Résolution concernant le service à la clientèle de fin de semaine;
- 1.11. Résolution concernant l'adoption du devis et cahier de charges et plus particulièrement la grille dévaluation et pointage dans le dossier de révision du site Internet;
- 1.12. Résolution concernant les entreprises à inviter à soumissionner dans le dossier de révision du site Internet.



No de résolution
ou approbation

2. Suivi de la réunion du 21 décembre 2010
 - 2.1. Suivi du dossier SAEIV;
 - 2.2. Projet ventes et perception – Société Gestrans;
 - 2.3. Suivi du dossier Imagi.
3. La situation financière au 31 décembre 2010
4. Le rapport sur les opérations du mois de décembre 2010
 - 4.1. Liste de prix et délai de réparation de Vitrierie Parr
5. Bienvenue aux usagers
6. Correspondance

Correspondance reçue :

- 6.1. Ministre des Transports – 2010-11-29 / réf. : Confirmation de la subvention de 2010;
- 6.2. Ville de Sainte-Catherine – 2010-12-17 / réf. : Résolution de conseil – Adoption du budget 2011 du CIT Roussillon;
- 6.3. Ministère des Transports – 2010-12-17 / réf. : Plan de développement pour l'accessibilité du réseau régulier de transport en commun pour les personnes à mobilité réduite – Rapport d'avancement;
- 6.4. Ville de Delson – 2010-12-20 / réf. : Adoption des prévisions budgétaires et grille tarifaire 2011;
- 6.5. Transdev Canada – 2010-12-21 / réf. : Modification de véhicules;
- 6.6. MAMROT – 2010-12-22 / réf. : Lettre DG transports;
- 6.7. Agence métropolitaine de transport – 2010-12-22 / réf. : Décret numéro 1183-2010 du gouvernement du Québec;
- 6.8. ACTU – 2010-12 / réf. : Renouvellement de votre adhésion à l'ACTU pour 2011;
- 6.9. Ministère des Transports – 2011-01-06 / réf. : Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun (PAGASTC);

Correspondance envoyée :

- 6.10. CMM – 2010-12-21 / réf. : Projet de plan métropolitain de transport en commun 2010-2030;
- 6.11. Transdev – 2010-12-22 / réf. : CPE 2011;
- 6.12. Cain Lamarre Casgrain Wells – 2010-12-23 / réf. : Contrat de transport de personnes par autobus;
- 6.13. Ville de Delson, Sainte-Catherine, Saint-Constant, M. Xavier Allaire, M. François Rebello – 2010-12-23 / réf. : Résolution 2010-117;
- 6.14. Ministère des Transports – 2011-01-10 / réf. : Plan de développement, rapport d'avancement.

7. Ajouts à l'ordre du jour :

- 7.1.
- 7.2.
- 7.3.

8. Varia :

- 8.1.
- 8.2.
- 8.3.

9. Lieu et date de la prochaine assemblée régulière

10. Levée de l'assemblée



1.1 2011-001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 18 JANVIER 2011

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour avec le retrait des points suivants :

- 4.1.** Liste de prix et délai de réparation de Vitrerie Parr.

D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- 7.1** Résolution concernant le droit de vote du membre substitut du comité consultatif au conseil d'administration du CIT Roussillon;
- 7.2** Résolution concernant l'autorisation de signature de l'entente relative au partage des coûts d'exploitation du système intégré de vente de titres et de perception des recettes de transport en commun;
- 7.3** Résolution concernant l'autorisation de signature de la convention relative aux demandes de modification au système intégré de vente de titres et de perception des recettes de transport en commun;
- 7.4** Résolution concernant la fin de l'entente P023525-doc. Adm-10082009 concernant le prêt du véhicule au CITVR et modification de la résolution 2009-07 concernant la modification de la liste de véhicules;
- 8.1** Dépôt du bilan 2010 – Plan d'accessibilité;
- 8.2** Dépôt d'un rapport d'inspection à Delson;
- 8.3** OPUS – Expérimentation rechargement à distance via Internet.

ADOPTÉE

1.2 2011-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 21 DÉCEMBRE 2010

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 décembre 2010, tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2011-003 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2010

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, présente les comptes à payer du mois de décembre 2010.

Une nouvelle liste des comptes à payer est déposée au Conseil. Le chèque #2434 a été annulé et un nouveau chèque #2439 a été émis à Société Gestrans au montant de 31 995,41 \$.

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la nouvelle liste des comptes à payer suivante, pour le mois de décembre 2010 :



**C.I.T. ROUSSILLON
COMPTES À PAYER
MOIS DE DÉCEMBRE 2010**

MODIFIÉE

MOIS	NOMS	DESCRIPTION	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHEQUE
Décembre	Affiliated Computer service solution	intégration projet vente et perception	4690024007	50 680,93 \$	50 680,93 \$	2429
Décembre	IAG Traiteur	Service traiteur CA 21 décembre 2010	400600	303,07 \$	303,07 \$	2430
Décembre	Le Reflet régional	Avis règlement 06-2010	F-217419	582,44 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Avis règlement 05-2010	F-217423	130,94 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Avis règlement 10-2010	F-217426	1 547,52 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Avis règlement 10-2010 suite	F-217427	1 547,52 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Avis règlement 08-2010	F-217428	387,16 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Avis règlement 09-2010	F-217429	387,16 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Avis règlement 07-2010	F-217441	387,16 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Avis assemblée du 21/12/2010	F-217456	99,33 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Avis règlement 12-2010 suite	F-218135	773,19 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Avis règlement 11-2010	F-218141	1 163,74 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Avis règlement 12-2010	F-218134	1 163,74 \$		
Décembre	Le Reflet régional	Avis assemblée du 18/11/2011	F-218181	99,33 \$	8 269,23 \$	2431
Décembre	AQTIM	formation 2 personnes	1384	9 000,00 \$	9 000,00 \$	2432
Décembre	Agence métropolitaine de transport	Ligne Montréal / Delson	20101231	3 732,90 \$	3 732,90 \$	2433
		ANNULE				2434
Décembre	Transdev	Service de transport pour décembre 2010	20101231	356 029,29 \$	356 029,29 \$	2435
Décembre	Bell Canada	Lien Opus	7235-11-2010	59,62 \$	59,62 \$	2436
Décembre	C.I.T. LE RICHELAIN	2010-08-01 Bibliothèque Sainte-Catherine	20100831	33,73 \$		
Décembre	C.I.T. LE RICHELAIN	2010-09-01 Bibliothèque Sainte-Catherine	20100930	102,37 \$		
Décembre	C.I.T. LE RICHELAIN	2010-10-01 Bibliothèque Sainte-Catherine	20101031	41,52 \$		
Décembre	C.I.T. LE RICHELAIN	2010-11-01 Bibliothèque Sainte-Catherine	20101130	50,01 \$		
Décembre	C.I.T. LE RICHELAIN	2010-12-01 Bibliothèque Sainte-Catherine	20101231	123,53 \$		
Décembre	C.I.T. LE RICHELAIN	Ajustement août 2010	2010831A	72,42 \$	423,56 \$	2437
Décembre	M. Yvon Massicotte	Assemblée du 21 décembre 2010	20101221	300,00 \$	300,00 \$	2438
Décembre	Société Gestrans	Remboursement dépenses	F106-01182	2 203,33 \$		
Janvier	Société Gestrans	Gestion janvier 2011	F106-01200	29 621,19 \$		
Janvier	Société Gestrans	Site internet janvier 2011	F106-01202	170,89 \$	31 995,41 \$	2439
		TOTAL DES COMPTES A PAYER		460 794,03 \$	460 794,03 \$	

ADOPTÉE

1.4 2011-004 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 10-2010 – SERVICE AUX 20 MINUTES POUR LES CIRCUITS LOCAUX

CONSIDÉRANT que lors de l'assemblée du Conseil tenue le 16 novembre 2010, avis de motion du présent règlement a été donné;

CONSIDÉRANT que lors de cette séance, une demande de dispense de lecture a été faite en même temps que l'avis de motion;

CONSIDÉRANT qu'un avis public du règlement a été publié dans le Journal Le Reflet, édition du 3 décembre 2010;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu aucune opposition à ce règlement;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter, tel que présenté, le règlement 10-2010 établissant un service aux 20 minutes pour les circuits locaux du transport en commun de personnes dans les municipalités de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant. Ce règlement sera effectif à partir du 24 janvier 2011.

ADOPTÉE

1.5 2011-005 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 11-2010 – AJOUT D'UN DÉPART À 8 H 10 POUR LE CIRCUIT 130 LORS DU SERVICE DE FIN DE SEMAINE

CONSIDÉRANT que lors de l'assemblée du Conseil tenue le 16 novembre 2010, avis de motion du présent règlement a été donné;

CONSIDÉRANT que lors de cette séance, une demande de dispense de lecture a été faite en même temps que l'avis de motion;

CONSIDÉRANT qu'un avis public du règlement a été publié dans le Journal Le Reflet, édition du 24 décembre 2010;



CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu aucune opposition à ce règlement;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter, tel que présenté, le règlement 11-2010 établissant l'ajout d'un départ aux circuits 130 et 30, pour le service de fin de semaine du transport en commun de personnes dans les municipalités de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant. Ce règlement sera effectif à partir du 24 janvier 2011.

ADOPTÉE

1.6 2011-006 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 12-2010 – AJOUT D'UN ARRÊT AU CIRCUIT 30

CONSIDÉRANT que lors de l'assemblée du Conseil tenue le 16 novembre 2010, avis de motion du présent règlement a été donné;

CONSIDÉRANT que lors de cette séance, une demande de dispense de lecture a été faite en même temps que l'avis de motion;

CONSIDÉRANT qu'un avis public du règlement a été publié dans le Journal Le Reflet, édition du 24 décembre 2010;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu aucune opposition à ce règlement;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter, tel que présenté, le règlement 12-2010 établissant l'ajout d'arrêts sur le circuit 30 du transport en commun de personnes dans la municipalité de Sainte-Catherine. Ce règlement sera effectif à partir du 24 janvier 2011.

ADOPTÉE

1.7 2011-007 RÉSOLUTION CONCERNANT LE REMPLACEMENT DES DEUX (2) VÉHICULES INTERMÉDIAIRES GENERAL COACH POUR DES VÉHICULES TX3 2011 DE GIRARDIN

CONSIDÉRANT que lors de l'assemblée régulière du 21 décembre 2010 le Conseil a établi une entente de principe avec le transporteur afin de remplacer deux (2) véhicules intermédiaires General Coach pour des véhicules TX3 2011 de Girardin ;

CONSIDÉRANT la proposition du transporteur à un taux horaire de 85,65 \$;

CONSIDÉRANT l'impact financier de 4,48 \$ de l'heure pour 6 814 heures totalisant un montant supplémentaire de 30 526,72 \$ annuellement pour le remplacement des deux (2) véhicules;

CONSIDÉRANT que le sondage clientèle effectué s'est relevé très positif lors de la période d'essai de trois (3) semaines.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité



D'accepter la proposition du transporteur de remplacer deux (2) véhicules intermédiaires General Coach pour des véhicules TX3 2011 de Girardin, au taux horaire de 85,65 \$.

ADOPTÉE

1.8 2011-008 RÉSOLUTION CONCERNANT LE RENOUELEMENT DU MANDAT À SOCIÉTÉ GESTRANS POUR LA COORDINATION DU PLAN D'ACCESSIBILITÉ

CONSIDÉRANT le plan d'accessibilité 2008-2011 établi par le CIT Roussillon et adopté par la résolution 2008-055;

CONSIDÉRANT que la résolution 2009-054 mandatant Société Gestrans pour effectuer la coordination du plan d'accessibilité pour l'année 2009, ainsi que la résolution 2010-006 pour effectuer la coordination du plan d'accessibilité en 2010, et que le mandat doit être renouvelé annuellement jusqu'à la réalisation complète du plan d'action 2008-2011;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Société Gestrans datée du 18 janvier 2011;

CONSIDÉRANT que les frais reliés à cette offre de service ont déjà été approuvés par le budget 2011;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé par : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

De mandater Société Gestrans afin d'effectuer la coordination du plan d'accessibilité en 2011, à un taux horaire de 100 \$ de l'heure, pour un montant d'honoraire maximum de 5 000 \$ (excluant les taxes), renouvelable annuellement jusqu'à réalisation complète du plan d'action 2008-2011.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom du CIT Roussillon, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

1.9 2011-009 RÉSOLUTION CONCERNANT LA GESTION DU COMITÉ CONSULTATIF

CONSIDÉRANT la résolution 2008-091 sur la constitution d'un comité consultatif;

CONSIDÉRANT que le Conseil demande du support de la part de Société Gestrans pour ce comité;

CONSIDÉRANT l'offre de service présentée par Société Gestrans;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter l'offre de service de la Société Gestrans, pour le support du comité consultatif, pour un montant de 6 315 \$ (excluant les taxes) incluant six (6) réunions au cours de l'année 2011.

ADOPTÉE

1.10 2011-010 RÉSOLUTION CONCERNANT LE SERVICE À LA CLIENTÈLE DE FIN DE SEMAINE

CONSIDÉRANT la résolution 2010-059 octroyant un mandat à Société Gestrans afin d'offrir le service à la clientèle le samedi et dimanche de 9h à 17h;



CONSIDÉRANT que la période d'essai est terminée et que le Conseil doit statuer sur la possibilité d'offrir le service à la clientèle, le samedi et dimanche de 9h à 17h, de façon permanente;

CONSIDÉRANT que les trois (3) CIT (CRC, Roussillon et Le Richelain) et l'OMIT Ste-Julie, qui utilisent le service à la clientèle, doivent avoir un consensus pour que ce changement soit effectif;

CONSIDÉRANT que les coûts pour les heures du service à la clientèle de fin de semaine sont de 5 000 \$ pour l'année 2011 (excluant les taxes applicables) payable par le CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT que les frais reliés à cet ajout aux heures du service à la clientèle ont été approuvés par le budget 2011;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la proposition de Société Gestrans de rendre permanent le service à la clientèle, le samedi et dimanche de 9h à 17h pour un montant de 5 000 \$ pour l'année 2011 (excluant les taxes applicables) payable par le CIT Roussillon.

ADOPTÉE

1.11 2011-011 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU DEVIS ET CAHIER DE CHARGES ET PLUS PARTICULIÈREMENT LA GRILLE D'ÉVALUATION ET POINTAGE DANS LE DOSSIER DE RÉVISION DU SITE INTERNET

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Roussillon désire effectuer une révision complète de son site Internet;

CONSIDÉRANT que le Conseil doit approuver le devis et le cahier de charge présentés par Société Gestrans;

CONSIDÉRANT que le Conseil doit également approuver la grille d'évaluation et le pointage dans le dossier de révision du site Internet;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Marc Verville
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter le devis et le cahier de charge et plus particulièrement la grille d'évaluation et de pointage, présentés par Société Gestrans, dans le dossier de révision du site Internet du CIT Roussillon

ADOPTÉE

1.12 2011-012 RÉSOLUTION CONCERNANT LES ENTREPRISES À ÊTRE INVITÉS À SOUMISSIONNER DANS LE DOSSIER DE RÉVISION DU SITE INTERNET

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Roussillon désire effectuer une révision complète de son site Internet;

CONSIDÉRANT que le Conseil veut procéder sur invitation pour les appels d'offres;

CONSIDÉRANT que la liste ci-dessous, présentée par Société Gestrans, est conforme aux attentes du Conseil;



No de résolution
ou annotation

Nom de la firme	Nom du responsable	Adresse	Numero de téléphone	Courriel	Référence
Absolu	Daniel Gagnon, Directeur de comptes et conseiller stratégique	223, rue Hériot, Drummondville (Qc), J2C 1J9	819 479-0888 poste 222	dgagnon@absolu.ca	Site Société de Transport de Trois-Rivières
COFOMO	Johanne Beaudry	1000, rue De La Gauchetière Ouest, Montréal (Qc), H3B 4W5	514 866-0039	johanne.beaudry@cofomo.com	Référence antérieure par le conseil du CIT CRC.
Quiboweb	Hugues Domon	C.P. 85043, Mont-Saint-Hilaire (Qc), J3H 5W1	450-616-7344	Domonh@quiboweb.com; info@quiboweb.com	Référence antérieure par le conseil du CIT CRC.
GeomapGIS	Danick Venne, président	1440, du Hocquart, suite 220, Saint-Bruno (QC) J3V6E1	(450) 461-1158 poste 222	dvenne@geomapgis.ca	CIT CRC et CIT Le Richelain
Activis	Jean-Michel Arseneau, Directeur Stratégies et Développement	991 Richelieu, Suite 202, Vieux- Beloil, QC, J3G 4P8	514 990.3501 poste 226	jmarseneau@activis.ca	Nouveau Site Internet Gestrans
Steve Jaroslelisky	?	?	?	?	Mario Arsenault

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver la liste mentionné ci-dessus, en enlevant le nom de monsieur Steve Jaroslelisky, et d'inviter les entreprises à soumissionner dans le dossier de révision du site Internet du CIT Roussillon.

ADOPTÉE

2. SUIVI DE LA RÉUNION DU 21 DÉCEMBRE 2010

SUIVI DU DOSSIER SAEIV

Monsieur Gilles Meloche, résume le dossier SAEIV. Le dossier est en progression, la prochaine étape consiste à procéder à l'appel d'offre pour l'acquisition des équipements. La confirmation de la subvention du MTQ n'a pas été encore reçue.

PROJET VENTES ET PERCEPTION – SOCIÉTÉ GESTRANS

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, fait un suivi concernant le projet ventes et perceptions mis en place lors de la mise en œuvre de la carte Opus. Une ressource supplémentaire avait été demandée en 2008 pour pallier à l'augmentation de la charge du travail concernant la planification et l'organisation de la mise en place de la carte Opus. Présentement, le système fonctionne bien et les points de ventes et le centre de service sont autonomes. Donc, Société Gestrans ne soumettra pas d'offre de service pour le soutien à la carte Opus, à moins de l'ouverture d'un nouveau centre de services.

SUIVI DU DOSSIER IMAGI

Madame Murielle Allatt mentionne au Conseil que Société Gestrans aimerait rencontrer la compagnie Imagi pour connaître le fonctionnement, les efforts pour le recrutement des publicitaires et la gestion des contrats de publicité pour les autobus et abribus.

3. LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 DÉCEMBRE 2010

Madame Murielle Allatt présente les états financiers du mois de décembre 2010 et explique les écarts budgétaires. Elle mentionne que ces états sont préliminaires et en attentes des confirmations finales et de la vérification annuelle.



Madame Murielle Allatt mentionne que le CIT Roussillon devrait recevoir bientôt un montant d'argent concernant le financement métropolitain. Elle suggère de créer une réserve afin de pallier à des déboursés futurs. Les élus demandent qu'une rencontre soit organisée entre les directeurs généraux des trois (3) villes participantes au CIT Roussillon le plus tôt possible. Le point sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée régulière.

4. LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2010

Madame Julie Larivière, chargée de projet chez Société Gestrans, présente le rapport sur les opérations du mois décembre 2010.

Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2010), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 4,60 %, pour décembre 2010, comparativement à décembre 2009 pour le transport par autobus. Une augmentation annuelle de 6,51 % pour les autobus excluant le train. Le comparatif mensuel train entre 2009 et 2010 est de 5,62 %. Pour l'année 2010, le tableau indique une augmentation totale de 6,84 % pour le transport par autobus incluant les trains. Le tableau mensuel détaillé indique le nombre d'usagers par départ, afin de cibler les départs avec des personnes debout et les départs qui sont moins utilisés.

Madame Larivière présente également les plaintes et les demandes de services du mois de décembre 2010. Les usagers du CIT Roussillon ont déposé 32 plaintes et n'ont fait aucune demande de services.

Monsieur Pascal Bérubé, représentant du transporteur, présente aux membres du Conseil le nouveau gérant de division pour la division Saint-Philippe chez Transdev, monsieur Éric Pelletier. Monsieur Bérubé sera dorénavant gérant de division pour la division Châteauguay, comprenant la gestion du CITSO et de Médicar.

4.1. LISTE DE PRIX ET DÉLAI DE RÉPARATION DE VITERIE PARR

Ce point est retiré de l'ordre du jour et sera traité lors d'une prochaine assemblée.

5. BIENVENUE AUX USAGERS

Aucun usager n'est présent à l'assemblée.

6. CORRESPONDANCE

Correspondance reçue :

- 6.1. Ministre des Transports – 2010-11-29 / réf. : Confirmation de la subvention de 2010;
- 6.2. Ville de Sainte-Catherine – 2010-12-17 / réf. : Résolution de conseil – Adoption du budget 2011 du CIT Roussillon;
- 6.3. Ministère des Transports – 2010-12-17 / réf. : Plan de développement pour l'accessibilité du réseau régulier de transport en commun pour les personnes à mobilité réduite – Rapport d'avancement;
- 6.4. Ville de Delson – 2010-12-20 / réf. : Adoption des prévisions budgétaires et grille tarifaire 2011;
- 6.5. Transdev Canada – 2010-12-21 / réf. : Modification de véhicules;
- 6.6. MAMROT – 2010-12-22 / réf. : Lettre DG transports;
- 6.7. Agence métropolitaine de transport – 2010-12-22 / réf. : Décret numéro 1183-2010 du gouvernement du Québec;
- 6.8. ACTU – 2010-12 / réf. : Renouvellement de votre adhésion à l'ACTU pour 2011;
- 6.9. Ministère des Transports – 2011-01-06 / réf. : Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun (PAGASTC);

Correspondance envoyée :

- 6.10. CMM – 2010-12-21 / réf. : Projet de plan métropolitain de transport en commun 2010-2030;



- 6.11. Transdev – 2010-12-22 / réf. : CPE 2011;
- 6.12. Cain Lamarre Casgrain Wells – 2010-12-23 / réf. : Contrat de transport de personnes par autobus;
- 6.13. Ville de Delson, Sainte-Catherine, Saint-Constant, M. Xavier Allaire, M. François Rebello – 2010-12-23 / réf. : Résolution 2010-117;
- 6.14. Ministère des Transports – 2011-01-10 / réf. : Plan de développement, rapport d'avancement.

Correspondance déposée :

- 6.15. AQTIM – 2011-01-12 / réf. : Plan de transport en commun CMM;
- 6.16. AQTIM – 2011-01-13 / réf. : Lettre MTQ – Promotion du transport collectif.
- 6.17. AMT – 2011-01-18 / réf. : Forum d'élaboration du plan stratégique de développement du transport métropolitain
- 6.18. Roche Ltée – Automne 2010 / réf. : Bulletin d'information;

7. AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2011-013 **RÉSOLUTION CONCERNANT LE DROIT DE VOTE DU MEMBRE SUBSTITUT DU COMITÉ CONSULTATIF AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIT ROUSSILLON**

CONSIDÉRANT que monsieur Marc Verville a été élu président et que monsieur Jocelyn Vachet, vice-président du comité consultatif du CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT que monsieur Marc Verville, de par sa nomination à titre de président du comité consultatif, devient le représentant officiel du comité au conseil d'administration du CIT Roussillon avec les mêmes droits et responsabilités des autres membres du Conseil du CIT;

CONSIDÉRANT que monsieur Jocelyn Vachet, à titre de substitut, remplacera monsieur Verville, advenant l'absence de celui-ci lors d'assemblée du conseil du CIT Roussillon ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Marc Verville
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter que le membre substitut du comité consultatif ait les mêmes droits et pouvoirs que le président du comité consultatif lors des assemblées du CIT Roussillon selon les règles de fonctionnement du comité consultatif.

ADOPTÉE

7.2 2011-014 **RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE AU PARTAGE DES COÛTS D'EXPLOITATION DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE VENTE DE TITRES ET DE PERCEPTION DES RECETTES DE TRANSPORT EN COMMUN**

CONSIDÉRANT qu'un comité sur la carte Opus a été créé en 2008 avec tous les AOT qui participent au projet de la carte Opus;

CONSIDÉRANT que l'entente relative au partage des coûts d'exploitation du système intégré de vente de titres et de perception des recettes de transport en commun doit être approuvée par tous les AOT;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du Conseil d'adhérer à l'entente relative au partage des coûts d'exploitation du système intégré de vente de titres et de perception des recettes de transport en commun;



POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver le document, tel que déposé, concernant l'entente relative au partage des coûts d'exploitation du système intégré de vente de titres et de perception des recettes de transport en commun.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom du CIT Roussillon, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

7.3 2011-015 RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE AUX DEMANDES DE MODIFICATION AU SYSTÈME INTÉGRÉ DE VENTE DE TITRES ET DE PERCEPTION DES RECETTES DE TRANSPORT EN COMMUN

CONSIDÉRANT qu'un comité sur la carte Opus a été créé en 2008 avec tous les AOT qui participent au projet de la carte Opus;

CONSIDÉRANT que l'entente relative au partage des coûts d'exploitation du système intégré de vente de titres et de perception des recettes de transport en commun doit être approuvée par tous les AOT;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du Conseil d'adhérer à la convention relative aux demandes de modification au système intégré de vente de titres et de perception des recettes de transport en commun;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver le document, tel que déposé, concernant la convention relative aux demandes de modification au système intégré de vente de titres et de perception des recettes de transport en commun.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom du CIT Roussillon, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

7.4 2011-016 RÉSOLUTION CONCERNANT LA FIN DE L'ENTENTE P023525-DOC. ADM-10082009 CONCERNANT LE PRÊT DE DEUX (2) VÉHICULES AU CITVR ET MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2009-007 CONCERNANT LA LISTE DE VÉHICULES

CONSIDÉRANT l'entente P023525-doc.adm-10082009 concernant la convention de transport en commun de personnes entre le CIT Roussillon et Limocar Rive-Sud;

CONSIDÉRANT la résolution 2009-083 qui accepte l'entente P023525-doc.adm-10082009;

CONSIDÉRANT que l'article 5 de l'entente prévoit que le Conseil pourra décider parmi les choix suivants :

- De remplacer les deux (2) autocars par deux (2) LFS, de la livraison de février 2010 de Novabus;



- D'intégrer en permanence les deux (2) autocars dans sa flotte de véhicules;
- De remplacer les deux (2) autocars par d'autres types de véhicules par exemple des minibus. Dans cette éventualité, le remplacement se fera conformément à l'article 13.1 de la convention qui stipule :
« Lorsque le Conseil exige que le transporteur remplace un minibus par un véhicule de catégorie 1 et 2, ou l'inverse, ou remplace un véhicule régulier de catégorie 1 au sens du paragraphe 13.1 par un véhicule de catégorie 2, ou l'inverse, les deux parties conviennent de discuter les solutions les plus économiques. »

CONSIDÉRANT que le CIT souhaite conclure l'entente en remplaçant deux (2) LFS par un (1) Coach et un (1) minibus;

CONSIDÉRANT que l'article 13.1 de la convention de transport en commun de personnes indique que le transporteur doit obtenir l'approbation du Conseil, lors de changement ou d'addition de véhicules;

CONSIDÉRANT la résolution 2011-004 qui prévoit un service local aux 20 minutes nécessitant l'acquisition de trois (3) minibus supplémentaires;

CONSIDÉRANT la résolution 2011-007 qui prévoit le remplacement deux (2) General Coach par des véhicules de types TX3;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Mario Arsenault
Et résolu à : L'unanimité

De conclure l'entente entre Transdev et le CIT Roussillon par le remplacement de deux (2) LFS par un Coach MCI accessible et un (1) minibus.

De demander au transporteur de faire l'acquisition de trois (3) minibus supplémentaires de type Ford CTV.

De conserver, en tout temps, quatre (4) véhicules accessibles en vertu du plan d'accessibilité.

La composition du parc de véhicules, après les acquisitions, se listera comme suit :

- 5 minibus Ford CTV (2010)
- 1 minibus Solaris (2009)
- 2 LFS Suburbain (2008), accessibles
- 2 Intermédiaire TX3 (2010)
- 4 Prévost H3-45 (2003)
- 1 Prévost H3-45 (2005)
- 1 Prévost H3-45 (2007)
- 2 MCI J4500 (2008), accessibles
- 2 Prévost X3-45 (2009)
- 1 LEI
- 2 Prévost H3-45 (2003), réserves

ADOPTÉE

8. VARIA

8.1 DÉPÔT DU BILAN 2010 – PLAN D'ACCESSIBILITÉ

Madame Julie Larivière dépose au Conseil du CIT Roussillon, dans le dossier du plan d'accessibilité, le bilan de l'année 2010. Elle explique l'importance de faire former les chauffeurs en 2011, afin de respecter le plan d'accessibilité. Cette formation pourrait coûter 2 100 \$ pour 20 chauffeurs. Une décision sera prise lors de la prochaine assemblée.



8.2 DÉPÔT D'UN RAPPORT D'INSPECTION À DELSON

Madame Julie Larivière dépose au Conseil du CIT Roussillon, un rapport effectué par l'inspecteur de Société Gestrans, concernant les travaux routiers que la ville de Delson effectue au coin des rues Montée des Bouleaux et Principale. Elle explique que cette intersection ne permet pas aux chauffeurs d'autobus d'effectuer des virages sécuritaires. Monsieur Gilles Meloche propose d'appeler monsieur Stéphane De Serre, directeur général à la ville de Delson, pour lui faire part de cette problématique.

8.3 OPUS – EXPÉRIMENTATION RECHARGEMENT À DISTANCE VIA INTERNET

Madame Murielle Allatt dépose au Conseil du CIT Roussillon, un document concernant un projet pilote de la Société de Transport de Montréal (STM) qui expérimentera pour une durée de 6 mois le rechargement à distance. L'objectif de ce projet est d'offrir la possibilité aux gens de recharger leur carte Opus de la maison via Internet. Les utilisateurs paieront par carte de débit ou crédit, à leur convenance. Pour le moment, les titres offerts sont seulement les titres CAM, par contre, si le projet fonctionne bien, il s'étendrait à tous les AOT avec les titres AMT et locaux.

9. 2011-017 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée régulière à l'Hôtel de Ville de Sainte-Catherine, le mardi 15 février 2011, à 19 h.

ADOPTÉE


10. 2011-018 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Mario Arsenault
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée régulière du 18 janvier 2010 à 20 h 20.

ADOPTÉE


Gilles Meloche
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier